

MAIF et L'ASL élargissent l'Offre Métiers de l'Éducation à l'ensemble des professions éducatives

Proposée depuis 2008 par MAIF en partenariat avec L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL), l'Offre Métiers de l'Éducation (OME) qui s'adressait jusqu'alors exclusivement aux personnels d'éducation, évolue. Elle répond désormais aux besoins spécifiques de nouveaux professionnels dans les métiers de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement des personnes.

L'OME couvre l'ensemble des risques professionnels par MAIF (accident du travail, maladie professionnelle, défense des droits et responsabilités...) et propose également un soutien associatif solidaire mis en œuvre par L'ASL (accompagnement humain, professionnel et expertise des métiers de l'éducation).

Désireuses de s'adapter à l'évolution des métiers de l'éducation, et animées par la volonté commune de s'ouvrir à un plus large public, MAIF et L'ASL font aujourd'hui évoluer leur offre.

Concrètement, l'OME continuera de protéger les personnels à qui elle adressait déjà son offre (enseignants de la maternelle à l'université, AESH, ATSEM, CPE, personnels de l'encadrement de l'Éducation nationale, personnels administratifs, personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse...) et s'ouvre désormais à de nouveaux publics :

- Les personnels des établissements et instituts liés au monde du handicap (tous les personnels qui y ont un rôle d'éducation, d'accompagnement et de soutien),
- Les salariés et bénévoles des structures ou associations sportives, culturelles ou sociales avec mission d'éducation ou d'enseignement et sans but lucratif,
- Les personnels relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire Jeunesse (éducateurs, assistants sociaux, etc.)*,
- Les agents en mission de service public au sein des établissements scolaires privés sous contrat avec l'État : écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées et lycées professionnels, établissements agricoles et établissements supérieurs,
- Les personnels exerçant au sein des Instituts Régionaux du Travail Social,
- Les personnels exerçant au sein des crèches associatives ou publiques, aux Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ou crèches parentales à domicile disposant d'un agrément.

*à l'exception des familles d'accueil



Yves Pellicier

Président MAIF

« L'Offre Métiers de l'Éducation est un projet qui unit MAIF et L'ASL, deux partenaires historiques au service de la communauté enseignante. Ces évolutions viennent dans la continuité de la démarche d'ouverture entamée il y a plusieurs années par MAIF, et permettent à tous ceux qui enseignent et éduquent de bénéficier d'une couverture adaptée à leur activité. L'éducation est inscrite dans l'ADN de MAIF depuis sa fondation, et est plus que jamais essentielle à notre société. Il est donc naturel que nous poursuivions notre engagement pour soutenir l'ensemble de nos parties prenantes. »



Vincent Bouba

Président de L'Autonome de Solidarité Laïque



« Il nous paraît aujourd'hui indispensable, pour répondre aux besoins des personnes qui exercent dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement des personnes (jeunes et adultes), d'élargir notre offre de protection et de soutien. Nous nous devons de mener une démarche inclusive et d'accueillir, au sein de notre association, ces professionnels pratiquant des métiers proches de l'école, qui participent à faire progresser les individus. Ce partenariat fort et unique entre L'ASL et MAIF permet d'associer nos compétences pour offrir le meilleur accompagnement à tous les personnels et, désormais, à tous les métiers en lien avec une mission d'éducation : des métiers essentiels. »

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de plus de 3,9 milliards d'euros en 2021. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

A propos de L'ASL

Nées aux côtés de l'école de la République, l'Autonome de Solidarité Laïque agit depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels d'éducation et prévenir les risques de leurs métiers.

Pour L'ASL, la prévention est la première des protections. Elle propose une offre de formation sur l'environnement juridique des métiers de l'éducation qu'elle dispense aux personnels d'éducation en formation initiale et continue (près de 10 000 personnels formés chaque année). Sa mission est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale.

Forte de son expertise, elle partage, depuis 2008, la protection des personnels d'éducation avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation choisie par un enseignant sur deux.

Plus d'informations sur : autonome-solidarite.fr

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr

06 29 37 10 99

Simon Vuillemin

simon.vuillemin@maif.fr

06 11 44 61 78

Contact Presse ASL

Cihem Gharbi

c.gharbi@unicorp.fr

06 10 71 14 15